

Le 19 mai 2014 à 14 h 30, le comité syndical du syndicat mixte ouvert « Gers Numérique », dûment convoqué, s'est réuni à l'Hôtel du Département, sous la présidence du Président du syndicat mixte, M. Philippe MARTIN.

Nombre de membres		
Afférents au comité syndical	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
23	23	21

Soit 33 voix susceptibles de se prononcer.

PRESENTS : 21 – Robert FRAIRET, Robert SASSOLI, Christian PEYRET, Serge CETTOLO, Henri CORMIER, Gaëtan LECLERC, Serge CARDONNE, Pierre DUFFAUT, Roger HEINIGER, Marie-France GARZELLI, Joël SAINT-LAURENT, Marie-Pierre CUSINATO, Alain SANCERRY, Laurent BOLZACCHINI, François RIVIERE, Xavier BALLENGHIEN, Francis DUPOUEY, Gérard FAUQUE, Bernard GENDRE, Jean-Pierre SALERS, Philippe MARTIN.

3 SUPPLEANTS sont présents mais ne prennent pas part au vote du fait de la présence de leur titulaire : Marie-Claude MAURAS, Dominique GONELLA, Pierre LACOMME.

M. Bernard GENDRE a été désigné en qualité de secrétaire de séance.

Date de la convocation
9 mai 2014

Date d'affichage
9 mai 2014

OBJET : Constitution du Bureau du syndicat mixte.

M. le Président de séance rappelle à l'Assemblée les dispositions des statuts du syndicat mixte précisant les conditions de constitution du Bureau et ses missions, puis fait appel à candidatures pour l'élection par le comité syndical en son sein des cinq futurs membres de cette instance.

Se sont déclarés candidats à la fonction de membre du Bureau :

- parmi les représentants des communautés de communes :
 - M. Henri CORMIER
 - M. Robert FRAIRET
- parmi les représentants du Département :
 - M. Philippe MARTIN
 - M. Jean-Pierre SALERS
 - M. Bernard GENDRE

33 suffrages ont été exprimés. Ont obtenu des voix :

- M. Henri CORMIER : 33
- M. Robert FRAIRET : 33
- M. Philippe MARTIN : 33
- M. Jean-Pierre SALERS : 33
- M. Bernard GENDRE : 33

Sont élus à l'unanimité à l'issue du premier tour de scrutin :

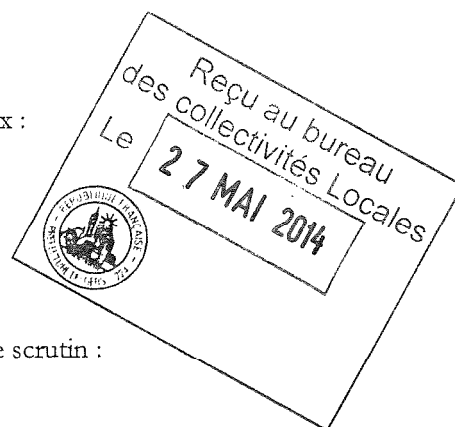
- M. Henri CORMIER
- M. Robert FRAIRET
- M. Philippe MARTIN
- M. Jean-Pierre SALERS
- M. Bernard GENDRE

et immédiatement installés dans leurs fonctions de membres du Bureau du syndicat mixte Gers Numérique.


Fait à Auch, le 20 mai 2014

Pour le Président empêché,
Le Secrétaire,

Jean-Pierre SALERS



N° de la délibération
CS-201405190001

Acte rendu exécutoire après publication et transmission en préfecture le
26/05/2014
Pour le Président empêché, Le Secrétaire du Syndicat Mixte,
 Jean-Pierre SALERS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU COMITE SYNDICAL DU SYNDICAT MIXTE OUVERT « GERS
NUMERIQUE »

Le 19 mai 2014 à 14 h 30, le comité syndical du syndicat mixte ouvert « Gers Numérique », dûment convoqué, s'est réuni à l'Hôtel du Département, sous la présidence du Président du syndicat mixte, M. Philippe MARTIN.

Nombre de membres		
Afférents au comité syndical	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
23	23	21

Soit 33 voix susceptibles de se prononcer.

PRESENTS : 21 – Robert FRAIRET, Robert SASSOLI, Christian PEYRET, Serge CETTOLO, Henri CORMIER, Gaëtan LECLERC, Serge CARDONNE, Pierre DUFFAUT, Roger HEINIGER, Marie-France GARZELLI, Joël SAINT-LAURENT, Marie-Pierre CUSINATO, Alain SANCERRY, Laurent BOLZACCHINI, François RIVIERE, Xavier BALLENGHIEN, Francis DUPOUEY, Gérard FAUQUE, Bernard GENDRE, Jean-Pierre SALERS, Philippe MARTIN.

3 SUPPLEANTS sont présents mais ne prennent pas part au vote du fait de la présence de leur titulaire : Marie-Claude MAURAS, Dominique GONELLA, Pierre LACOMME.

M. Bernard GENDRE a été désigné en qualité de secrétaire de séance.

Date de la convocation
9 mai 2014

Date d'affichage
9 mai 2014

OBJET : Élection du Président du syndicat mixte.

M. le Président de séance rappelle à l'Assemblée les dispositions des statuts du syndicat mixte précisant les conditions de désignation du Président et ses missions, puis fait appel à candidatures pour l'élection correspondante par le comité syndical, parmi les membres du Bureau.

S'est déclaré candidat à la fonction de Président du syndicat mixte :

- M. Philippe MARTIN

33 suffrages ont été exprimés. La candidature de M. Philippe MARTIN ayant recueilli 33 voix en sa faveur, celui-ci a été proclamé élu à l'unanimité et est immédiatement installé dans ses fonctions de Président du syndicat mixte.

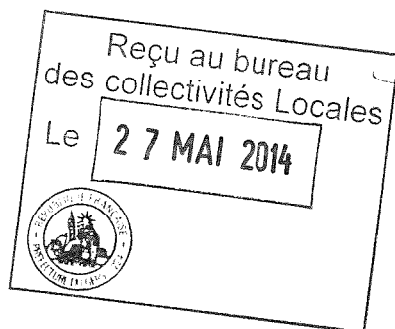
N° de la délibération
CS-201405190002

Fait à Auch, le 20 mai 2014

Pour le Président empêché,
Le Secrétaire,

Jean-Pierre SALERS

Acte rendu exécutoire après publication et transmission en préfecture le
26/05/2014
Pour le Président empêché, Le Secrétaire du Syndicat Mixte, Jean-Pierre SALERS



Le 19 mai 2014 à 14 h 30, le comité syndical du syndicat mixte ouvert « Gers Numérique », dûment convoqué, s'est réuni à l'Hôtel du Département, sous la présidence du Président du syndicat mixte, M. Philippe MARTIN.

Nombre de membres		
Afférents au comité syndical	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
23	23	21

Soit 33 voix susceptibles de se prononcer.

PRESENTS : 21 – Robert FRAIRET, Robert SASSOLI, Christian PEYRET, Serge CETTOLO, Henri CORMIER, Gaëtan LECLERC, Serge CARDONNE, Pierre DUFFAUT, Roger HEINIGER, Marie-France GARZELLI, Joël SAINT-LAURENT, Marie-Pierre CUSINATO, Alain SANCERRY, Laurent BOLZACCHINI, François RIVIERE, Xavier BALLENGHIEN, Francis DUPOUEY, Gérard FAUQUE, Bernard GENDRE, Jean-Pierre SALERS, Philippe MARTIN.

3 SUPPLEANTS sont présents mais ne prennent pas part au vote du fait de la présence de leur titulaire : Marie-Claude MAURAS, Dominique GONELLA, Pierre LACOMME.

M. Bernard GENDRE a été désigné en qualité de secrétaire de séance.

OBJET : Élection des vice-présidents et du secrétaire du syndicat mixte.

M. le Président rappelle à l'Assemblée les dispositions des statuts du syndicat mixte précisant les conditions de désignation des vice-présidents et du secrétaire ainsi que leurs missions, puis fait appel à candidatures pour l'élection correspondante par le comité syndical, parmi les membres du Bureau.

S'est déclaré candidat à la fonction de Secrétaire du syndicat mixte :

- M. Jean-Pierre SALERS

33 suffrages ont été exprimés. La candidature de M. Jean-Pierre SALERS ayant recueilli 33 voix en sa faveur, celui-ci a été proclamé élu à l'unanimité et est immédiatement installé dans ses fonctions de Secrétaire du syndicat mixte.

Se sont déclarés candidats à la fonction de Vice-président :

- M. Bernard GENDRE
- M. Henri CORMIER
- M. Robert FRAIRET

33 suffrages ont été exprimés. Ont obtenu des voix :

- M. Bernard GENDRE : 33
- M. Henri CORMIER : 33
- M. Robert FRAIRET : 33

qui ont été proclamés élus à l'unanimité et sont immédiatement installés dans leurs fonctions de Vice-présidents du syndicat mixte.

Fait à Auch, le 20 mai 2014

Pour le Président empêché,
Le Secrétaire,

Jean-Pierre SALERS



N° de la délibération
CS-201405190003

Acte rendu exécutoire après
publication et transmission en
préfecture le

26/05/2014

Pour le Président empêché,
Le Secrétaire
du Syndicat Mixte,

Jean-Pierre SALERS

Le 19 mai 2014 à 14 h 30, le comité syndical du syndicat mixte ouvert « Gers Numérique », dûment convoqué, s'est réuni à l'Hôtel du Département, sous la présidence du Président du syndicat mixte, M. Philippe MARTIN.

Nombre de membres		
Afférents au comité syndical	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
23	23	21

Soit 33 voix susceptibles de se prononcer.

PRESENTS : 21 – Robert FRAIRET, Robert SASSOLI, Christian PEYRET, Serge CETTOLO, Henri CORMIER, Gaëtan LECLERC, Serge CARDONNE, Pierre DUFFAUT, Roger HEINIGER, Marie-France GARZELLI, Joël SAINT-LAURENT, Marie-Pierre CUSINATO, Alain SANCERRY, Laurent BOLZACCHINI, François RIVIERE, Xavier BALLENGHIEN, Francis DUPOUEY, Gérard FAUQUE, Bernard GENDRE, Jean-Pierre SALERS, Philippe MARTIN.

3 SUPPLEANTS sont présents mais ne prennent pas part au vote du fait de la présence de leur titulaire : Marie-Claude MAURAS, Dominique GONELLA, Pierre LACOMME.

M. Bernard GENDRE a été désigné en qualité de secrétaire de séance.

OBJET : Mise en place de commissions consultatives et désignation de leur Président.

Date de la convocation
9 mai 2014

Date d'affichage
9 mai 2014

M. le Président rappelle à l'Assemblée les dispositions des statuts du syndicat mixte prévoyant la possibilité pour le comité syndical de constituer en son sein des commissions consultatives, il en précise le positionnement et le rôle auprès du comité syndical et du Bureau.

M. le Président rappelle que lors de la séance du 4 novembre 2013, le Comité syndical a créé trois commissions, par délibération CS-201311040004.

Après en avoir délibéré, le comité syndical, à l'unanimité, décide de maintenir en activité ces trois commissions et d'approuver leur composition comme suit :

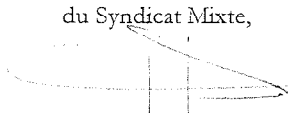
- 1) **Commission Administrative** en charge de l'élaboration et du suivi du règlement intérieur et de toutes questions relevant du cadre administratif du fonctionnement du syndicat, ayant également vocation à intervenir sur les questions financières :

- **Président** : M. Henri CORMIER
- **Membres** : Christian PEYRET, Guy MANTOVANI, Henri CORMIER, Serge CARDONNE, Pierre DUFFAUT, Roger HEINIGER, Georges BARTHE, Marie-Pierre CUSINATO, Alain SANCERRY, Laurent BOLZACCHINI, François RIVIERE, Francis DAGUZAN, Jean-Pierre SALERS (ou leurs suppléants respectifs au comité syndical) et également Gérard PAUL, absent en Comité ce jour, qui avait manifesté son souhait d'intégrer cette commission.

- 2) **Commission d'Ingénierie Technique et Géographique** en charge de la programmation des déploiements des réseaux qui seront développés par le syndicat :

- **Président** : M. Bernard GENDRE
- **Membres** : Robert SASSOLI, Christian PEYRET, Guy MANTOVANI, Gaëtan LECLERC, Serge CARDONNE, Pierre DUFFAUT, Roger HEINIGER, Marie-France GARZELLI, Georges BARTHE, Marie-Pierre CUSINATO, Alain SANCERRY, Laurent BOLZACCHINI, François RIVIERE, Xavier BALLENGHIEN, Francis DAGUZAN, Gérard FAUQUE, Bernard GENDRE (ou leurs suppléants respectifs au comité syndical) ;

N° de la délibération
CS-201405190004

Acte rendu exécutoire après publication et transmission en préfecture le
26/05/2014
Pour le Président empêché, Le Secrétaire du Syndicat Mixte,

Jean-Pierre SALERS

N° de la délibération

CS-201405190004
Page 2

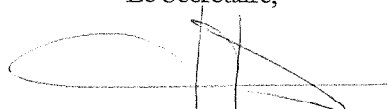
3) Commission chargée des Relations avec les opérateurs et les partenaires futurs du syndicat mixte :

- Président : M. Robert FRAIRET
- Membres : Robert FRAIRET, Robert SASSOLI, Guy MANTOVANI, Gaëtan LECLERC, Serge CARDONNE, Pierre DUFFAUT, Roger HEINIGER, Marie-Pierre CUSINATO, Alain SANCERRY, Laurent BOLZACCHINI, François RIVIERE, Gérard FAUQUE, Jean-Pierre SALERS (ou leurs suppléants respectifs au comité syndical).

La communauté de communes Armagnac Adour n'ayant pu être représentée à la réunion du comité syndical, il sera demandé à son représentant titulaire, M. Michel PETIT, s'il souhaite participer à tout ou partie de ces commissions.

Fait à Auch, le 20 mai 2014

Pour le Président empêché,
Le Secrétaire,



Jean-Pierre SALERS



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU COMITE SYNDICAL DU SYNDICAT MIXTE OUVERT « GERS
NUMERIQUE »

Le 19 mai 2014 à 14 h 30, le comité syndical du syndicat mixte ouvert « Gers Numérique », dûment convoqué, s'est réuni à l'Hôtel du Département, sous la présidence du Président du syndicat mixte, M. Philippe MARTIN.

Nombre de membres		
Afférents au comité syndical	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
23	23	21

Soit 33 voix susceptibles de se prononcer.

PRESENTS : 21 – Robert FRAIRET, Robert SASSOLI, Christian PEYRET, Serge CETTOLO, Henri CORMIER, Gaëtan LECLERC, Serge CARDONNE, Pierre DUFFAUT, Roger HEINIGER, Marie-France GARZELLI, Joël SAINT-LAURENT, Marie-Pierre CUSINATO, Alain SANCERRY, Laurent BOLZACCHINI, François RIVIERE, Xavier BALLENGHIEN, Francis DUPOUEY, Gérard FAUQUE, Bernard GENDRE, Jean-Pierre SALERS, Philippe MARTIN.

3 SUPPLEANTS sont présents mais ne prennent pas part au vote du fait de la présence de leur titulaire : Marie-Claude MAURAS, Dominique GONELLA, Pierre LACOMME.

M. Bernard GENDRE a été désigné en qualité de secrétaire de séance.

OBJET : Constitution de la Commission d'Appel d'Offres et de la Commission de Délégation des Services Publics.

M. le Président rappelle à l'Assemblée l'obligation de constituer une Commission d'Appel d'Offres et une Commission de Délégation des Services publics dans le cadre des procédures soumises à l'intervention de ces instances.

Après avoir rappelé les conditions de désignation de leurs membres ainsi que leurs missions, il fait ensuite appel à candidatures pour la désignation des membres de chacune de ces commissions.

1) La Commission d'Appel d'Offres

Une seule liste a été déposée, complète et comportant les noms suivants :

1 - Jean Pierre SALERS	6 - Gérard PAUL
2 - Gérard FAUQUE	7 - Francis DAGUZAN
3 - Xavier BALLENGHIEN	8 - Marie-Pierre CUSINATO
4 - Christian PEYRET	9 - Laurent BOLZACCHINI
5 - Guy MANTOVANI	10 - Gaëtan LECLERC

Prenant acte de ce consensus, le comité syndical forme la Commission d'Appel d'Offres du syndicat mixte dans l'ordre de présentation de la liste et déclare la prise d'effet immédiate des nominations correspondantes ainsi qu'il suit :

<u>Membres titulaires</u>	<u>Membres suppléants</u>
Jean Pierre SALERS	Gérard PAUL
Gérard FAUQUE	Francis DAGUZAN
Xavier BALLENGHIEN	Marie-Pierre CUSINATO
Christian PEYRET	Laurent BOLZACCHINI
Guy MANTOVANI	Gaëtan LECLERC

Acte rendu exécutoire après
publication et transmission en
préfecture le

26/05/2014

Pour le Président empêché,
Le Secrétaire
du Syndicat Mixte,

Jean-Pierre SALERS

.../...

N° de la délibération

CS-201405190005
Page 2

2) La Commission de Délégation des Services Publics

Une seule liste a été déposée, complète et comportant les noms suivants :

1 -	Jean Pierre SALERS	6 -	Gérard PAUL
2 -	Francis DAGUZAN	7 -	Gérard FAUQUE
3 -	Xavier BALLENGHIEN	8 -	Marie-Pierre CUSINATO
4 -	Roger HEINIGER	9 -	Laurent BOLZACCHINI
5 -	François RIVIERE	10 -	Serge CARDONNE

Prenant acte de ce consensus, le comité syndical forme la Commission de Délégation des Services Publics du syndicat mixte dans l'ordre de présentation de la liste et déclare la prise d'effet immédiate des nominations correspondantes ainsi qu'il suit :

<u>Membres titulaires</u>	<u>Membres suppléants</u>
Jean Pierre SALERS Francis DAGUZAN Xavier BALLENGHIEN Roger HEINIGER François RIVIERE	Gérard PAUL Gérard FAUQUE Marie-Pierre CUSINATO Laurent BOLZACCHINI Serge CARDONNE

Fait à Auch, le 20 mai 2014

Pour le Président empêché,
Le Secrétaire,



Jean-Pierre SALERS

